



### **Communiqué de Mgr Jean-Luc GARIN, Évêque de Saint-Claude**

Après un classement sans suite par le Parquet de Lons-le-Saunier et au terme d'une procédure canonique le concernant, le Tribunal Pénal Canonique National a relevé Mr l'abbé Panouillot de tout exercice public du ministère presbytéral pour une année. Ces restrictions seront réévaluées et adaptées par la suite.

J'assure toutes les personnes qui ont à souffrir de cette situation de ma compassion et de mon soutien. Je redis ma disponibilité à ceux qui auraient besoin d'être écoutés.

Le 25 juin 2024,

+ Jean-Luc Garin